

## OBITUARIES

René Rollier  
1917-1987

Le Docteur ROLLIER est né en 1917 à Allanche, petite ville du Cantal en Auvergne. Après avoir obtenu sa qualification en Dermatologie à Paris, il est parti pour le Maroc à Casablanca en Novembre 1947 pour succéder au Docteur LEPINAY, dermatologiste, qui désirait prendre sa retraite.

Le Docteur ROLLIER a été nommé Dermatologiste des Hôpitaux du Maroc en Mai 1948, après avoir passé avec succès un concours dont le jury était présidé par le Docteur A. TOURAINE, médecin de l'Hôpital Saint-Louis de Paris. En Juillet 1948, le Docteur ROLLIER devient Chef du Service de Dermatologie de Casablanca.

Dès son installation, il est frappé par le nombre important de lépreux qui fréquentent l'hôpital. Cette maladie le passionne car elle répond à ses préoccupations médico-sociales. Au début, il hospitalise presque clandestinement des lépreux dans le service de Dermatologie. Il doit attendre 1952 pour obtenir, avec l'aide du Docteur SICAUT, Directeur de la Santé, la création d'un Centre de Léprologie du Maroc dont on lui confie la direction.

Le Centre national de Léprologie comporte dès le début deux parties: 1° *Le DISPENSAIRE JEANSELME*, où viennent se faire traiter les malades ambulatoires, dispose de plusieurs fichiers qui lui permettront de suivre 6.000 malades. 2° *L'HOPITAL AIN CHOCK*, d'une capacité de 240 lits destinés aux malades ayant besoin d'une hospitalisation, tels les nouveaux malades, les sujets nécessitant certaines explorations fonctionnelles ou des interventions chirurgicales, et enfin les formes réactionnelles.

Les aspects sociaux de la maladie ont toujours tenu une grande place dans les objectifs de ROLLIER. Il avait fourni des cartes d'identité gratuites aux lépreux pour faciliter leurs déplacements: il s'est toujours attaché à la réhabilitation des malades en faisant appel à des chirurgiens comme le Docteur CARAYON, de Dakur, pour les interventions de chirurgie réparatrice et en

essayant d'éduquer les malades afin qu'ils puissent se réinsérer dans la Société. Le sort des enfants lépreux lui parut le plus préoccupant car, une fois sortis de l'hôpital, de retour dans leur famille ils étaient pratiquement abandonnés.

C'est pourquoi, en 1964, ROLLIER créa la ferme-école de Dar-Mektoub d'Azrou. Dans cet établissement, les enfants restaient sous surveillance médicale et, en plus, recevaient une formation agricole qui leur permettait de se réinsérer plus tard dans l'économie du pays. Cette fondation fut créée grâce à une aide matérielle internationale dont "Emmaüs Suisse."

En 1967, le Docteur ROLLIER fit partie des fondateurs de l'Association des Léprologues de Langue française à Hammamet, en Tunisie.

Son activité en Léprologie ne l'empêcha pas de diriger un grand Service de Dermatologie et de pratiquer un enseignement très apprécié non seulement des Marocains mais par de nombreux étrangers.

L'importance de ses travaux lui valut, à l'initiative de Monsieur le Doyen DIOURI, de la Faculté de Médecine de Casablanca, des Professeurs SEKKAT, de Rabat, et COTTENOT, de Paris, sa nomination de Professeur en service extraordinaire et de Chef de Service à plein temps le 1er Octobre 1980. Peu de temps après, il fut désigné comme Président de l'Association des Léprologues de Langue française au Congrès de Casablanca.

Dans cette brillante carrière si féconde, il ne faut pas oublier le rôle de son épouse, le Docteur Maryse ROLLIER, qui fut constamment auprès de lui et qui, bien que pédiatre, passait chaque jour à l'Hôpital Ain Chock. Elle continue son oeuvre et participe à des cours au Diplôme de Léprologie "René Rollier" de la Faculté de Médecine de Casablanca.

Il faut insister aussi sur l'activité de son fils, le Docteur Bernard ROLLIER, qui a largement collaboré à la lutte antilépreuse,

notamment par ses activités sur le terrain et qui, actuellement, les poursuit dans le cadre d'Emmaüs.

Rollier nous a quittés le 2 Août 1987, après avoir lutté avec courage et lucidité

pendant des années contre une grave maladie. Il laissera le souvenir d'un grand lèprologue de langue française.

—Prof. André Basset